

**Collectif des parents d'élèves
Collège La Jordanne d'Aurillac**



collectifparentsjordanne15@laposte.net



Chers parents,

Le Conseil Départemental, sous l'impulsion de quelques élus, envisage une restructuration de la carte des collèges qui entraînerait la fermeture échelonnée de celui de La Jordanne à Aurillac (entre 2025 et 2028).

Ce projet nous paraît **injuste, sans fondement, et très inquiétant**. Déjà, les premiers effets sont ressentis avec une ambiance dégradée par ces incertitudes, même si les personnels font face de manière remarquable et préservent nos enfants. **Mais les plus concernées sont les générations à venir.**

Pour les secteurs Saint Paul des Landes, Ayrens, Jussac, Laroquevieille : fin de la double sectorisation donc de la possibilité de venir étudier dans un collège d'Aurillac.

Pour les tous autres secteurs, y compris ceux dont les enfants ne sont pas dirigés vers La Jordanne : entassement programmé des élèves dans les trois collèges aurillacois restant, notamment Jules Ferry et La Ponétie, **qui n'ont pas la capacité d'accueillir un tel flot d'élèves en toute sécurité**. Ces collèges deviendraient des usines bondées qui ne correspondent en rien à un département comme le nôtre !

Il n'y aura en outre aucun renforcement des collèges ruraux. Ils ne seront concernés qu'à la marge par les redéploiements.

La position du collectif est la suivante : OUI pour une évolution de l'offre éducative en collège MAIS suite à un travail collectif (département, éducation nationale, personnels, parents). REPORT du vote prévu le 18 décembre. NON à la fermeture du collège La Jordanne. OUI pour 4 collèges à 450 élèves. NON pour 3 collèges à 600 élèves !

MANIFESTATION EN CONTINU

LUNDI 18 DECEMBRE À PARTIR DE 8H45

SUR LE PARVIS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Vous pouvez nous soutenir en donnant un peu de votre temps et nous y rejoindre pour quelques heures, à tout moment.

Informez-vous à l'aide de notre adresse mail de contact et sur notre page Facebook

ATTENTION AUX FAUSSES INFORMATIONS : à la rentrée 2024 rien ne change et les futurs élèves de sixième auront une scolarité complète au collège La Jordanne (CDEN du 03/12)